



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Europe de l'Est

Question écrite n° 57345

## Texte de la question

M Jean-Pierre Brard attire l'attention de M le ministre de l'industrie et du commerce extérieur sur le risque constant et élevé d'accident nucléaire dans les pays de l'Europe de l'Est. Après avoir mené une étude de sûreté dans la centrale de Kozloduy, en Bulgarie, le commandant Cousteau a demandé la fermeture des quatre petits réacteurs les plus anciens. Selon lui « il y va de la sécurité de tous les Européens ». Un second exemple du risque nucléaire en Europe est fourni par l'incident de la centrale de Sosnovy-Bor, près de Saint-Petersbourg, le 24 mars 1992. L'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et techniques, dans un rapport présenté en décembre 1991 soulignait qu'il était devenu urgent de mobiliser les pays occidentaux pour donner enfin une sûreté minimale aux installations nucléaires des pays de l'Est. Il demande en conséquence quelle aide pourrait rapidement être débloquée, en particulier pour la Tchécoslovaquie et la Bulgarie. Ces pays ne sont pas en effet en mesure de se passer de l'énergie produite par leurs centrales nucléaires, et une mise aux normes de sécurité, longue et coûteuse, n'offre pas la radicalité nécessitée par la situation, à savoir une fermeture rapide des centrales les plus dangereuses, avec éventuellement en contrepartie, la fourniture d'électricité par les pays occidentaux.

## Texte de la réponse

Reponse. - Le Gouvernement français attache une importance majeure à l'amélioration de la sûreté des centrales nucléaires des pays de la communauté des États indépendants et ceux de l'Europe de l'Est. Il entretient une concertation étroite avec les principaux pays occidentaux engagés dans des programmes de coopération pour mettre en œuvre des actions significatives sous l'égide de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) ou de la Commission des communautés européennes. La France s'efforce également de réunir les financements appropriés, notamment auprès de la Banque européenne de recherche et développement (BERD). Compte tenu de l'importance des moyens financiers que l'amélioration durable de la sûreté des centrales de l'Est suppose, la France, en liaison étroite avec l'Allemagne, a fait inscrire cette question à l'ordre du jour du G 7 à Munich. Ainsi un groupe rassemblant les pays occidentaux et les pays de l'Est pour coordonner les coopérations bilatérales en cours ou à venir a été créé. De même, les membres du G 7 négocient depuis le sommet de Munich la mise en place d'un fonds multilatéral destiné à accroître les moyens financiers mis à la disposition de l'amélioration de la sûreté des centrales nucléaires des pays de l'Est. Ce fonds devrait être effectif prochainement. Au niveau strictement bilatéral, les principaux acteurs français du nucléaire apportent une assistance à leurs homologues des pays de l'Est, et tout particulièrement en Bulgarie et Tchécoslovaquie. La Bulgarie a bénéficié d'une assistance, financée par le programme Phare de la CEE, pour le renforcement de son autorité de sûreté et pour l'analyse de sûreté de ses centrales nucléaires. L'autorité de sûreté française et ses appuis techniques ont participé à cette assistance européenne. De même, EDF a contribué, au sein de WANO (World Association of Nuclear Operators), à développer un important travail de remise à niveau des équipements de la centrale de Kozloduy. En Tchécoslovaquie, l'autorité de sûreté française a un important accord de coopération avec son homologue pour le transfert de méthodologie et d'expérience. Cet accord, qui a été conclu en 1989, donne lieu à un volume significatif de travaux communs. Un projet d'assistance pour

l'analyse de surete de la centrale de Temelin est en cours de mise en place. Par ailleurs, Electricite de France et les electriciens allemands Bayernwerk et Preussenelektra, les societes Framatome et Siemens se sont associees pour apporter leur soutien a l'achevement des deux tranches VVER 213 de la centrale de Mochovce (Slovaquie). Une expertise approfondie de specialistes franco-allemands a confirme la faisabilite du projet auquel s'associeront les organismes de surete des deux pays.

## Données clés

**Auteur :** [M. Brard Jean-Pierre](#)

**Circonscription :** - Communiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 57345

**Rubrique :** Politique exterieure

**Ministère interrogé :** industrie et commerce extérieur

**Ministère attributaire :** industrie et commerce extérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 mai 1992, page 2017